

Viticulture

Ce qu'il faut retenir pour ce début de campagne 2016 :

- **Climatologie** : Une période sèche
- **Stade phénologique moyen** : grossissement des baies et le stade fermeture de la grappe atteint sur Gamay, Chenin ...
- **Mildiou** : Le risque baisse mais **la vigilance reste de rigueur**
- **Black Rot** : Peu de symptômes mais le niveau de risque reste élevé selon les zones
- **Oïdium** : le niveau de risque reste élevé
- **Botrytis** : Aucun nouveau symptôme
- **Tordeuses** : Le vol G2 se termine et les 1ères pontes observées
- **Cicadelles vertes** : Présence encore très faible
- **Esca** : Les symptômes commencent à être bien visibles

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Viticulture région Centre sont les suivantes :

CDA 41, CDA 37, CRAC, SICAVAC, IFV Val de Loire Centre, Ax'VIGNE, PhytoService, Soufflet Vigne, Vitagri, COPAC, Renaud SA, LVVD, Syndicats AOC Coteaux du Vendômois, Cave des Coteaux du Vendômois, Cave des Vins de Bourgueil, Cave des Producteurs de Vouvray, Agri Négoce, Viti Négoce.

Semaine n°29

Nombre de parcelles suivies : 45

Climatologie

Pluviométrie du 01 juin au 11 juillet 2016 inclus

	Chinon 37	Vouvray 37	Touraine 41	Cheverny 41	Chavignol 18	Quincy 18
Du 01 au 11/07/16	5.6 mm	2.8 mm	3 mm	6.4 mm	7.4 mm	4 mm

Les pluies ont été très faibles depuis le 01/07 voire quasiment nulles depuis 10 jours.

Alea climatique

- ⚡ Des dégâts de grêle signalés sur une zone limitée à Sancerre - le14/07/16



MT - 18/07/16 – dégâts de grêle sur grappes

Bulletin rédigé par Michel BADIER - CDA 41 en collaboration avec le comité de rédaction.

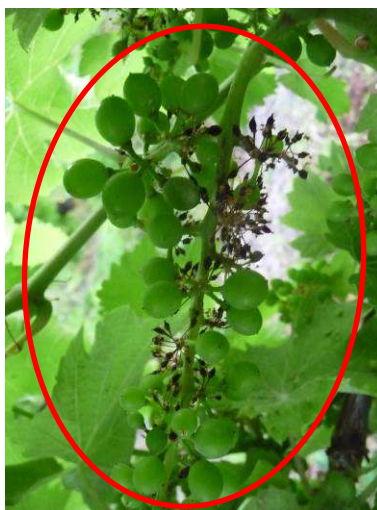
Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Stades phénologiques de la vigne

	Parcelles les plus tardives	Stades moyens	Parcelles les plus précoces
Chardonnay	K 32 « grain 5 à 6 mm»	L 33 « Fermeture »	L 33 « Fermeture »
Chenin	K 32 « grain 5 à 6 mm»	L 33 « Fermeture »	L 33 « Fermeture »
Sauvignon	J 30 « grain 3 à 4 mm»	K 31 « grain 5 à 6 mm»»	K 31 « grain 5 à 6 mm»
Cabernet	K 32 « grain 5 à 6 mm»	L 33 « Fermeture »	L 33 « Fermeture »
Pinot Noir	K 32 « grain 5 à 6 mm»	L 33 « Fermeture »	L 33 « Fermeture »
Gamay	K 32 « grain 5 à 6 mm»	L 33 « Fermeture »	L 33 « Fermeture »
Cot	J 30 « grain 3 à 4 mm»	K 31 « grain 5 à 6 mm»»	K 31 « grain 5 à 6 mm»

Commentaires :

Globalement, l'ensemble des cépages se trouve entre le stade J 31 «grain 5 à 6 mm» pour les Sauvignon et L 33 «Fermeture» pour les Gamay, Chenin, Pinot Noir et nous observons des symptômes de coulure sur certaines parcelles notamment de Sauvignon compte tenu des alternances des températures faibles et élevées à la nouaison mais également liés à des déséquilibres physiologiques avec des fortes pousses au moment de la fleur.



MB -18/07/16 – Coulure sur Sauvignon 41
stade K 31 «grain 5 à 6 mm»

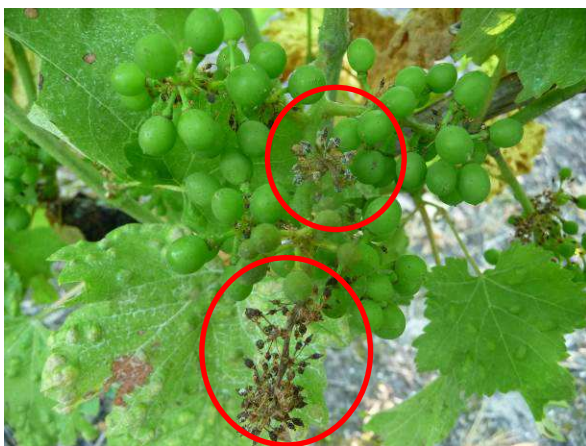
Maladies cryptogamiques

Mildiou

Le temps sec des derniers jours a permis de stabiliser globalement la situation et de « sécher » les symptômes sur feuilles et sur grappes même si des symptômes peuvent encore apparaître en milieu de cette semaine en particulier dans le Sancerrois (suite aux pluies du 13/14/07/16).

Résultats des observations du 18 juillet 2016

- ✚ **Plus de 95 %** des parcelles du réseau présentent des symptômes sur feuilles. Sur près de **70 %** de ces parcelles, au moins **50%** de ceps présentent des symptômes mais peu ou pas d'évolution par rapport à la semaine précédente.
- ✚ **Plus de 85 %** des parcelles du réseau présentent également des symptômes sur grappes. Sur plus de **55 %** de ces parcelles, au moins **15 %** de grappes présentent des symptômes mais peu ou pas d'évolution par rapport à la semaine précédente.



MB - 18/07/16 – Mildiou sur grappe qui est maintenant « desséché »



ACK - 17/07/16 – Rot Brun sur Gamay

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque :

Selon le modèle, le niveau risque baisse globalement depuis plusieurs jours compte tenu de la quasi absence de pluies. Cependant compte tenu de la présence d'un inoculum important cumulé ces dernières semaines et du risque d'orage pour la fin de semaine, la vigilance reste de rigueur et en particulier sur des parcelles déjà touchées. Toutes les nouvelles pluies peuvent être encore contaminatrices.

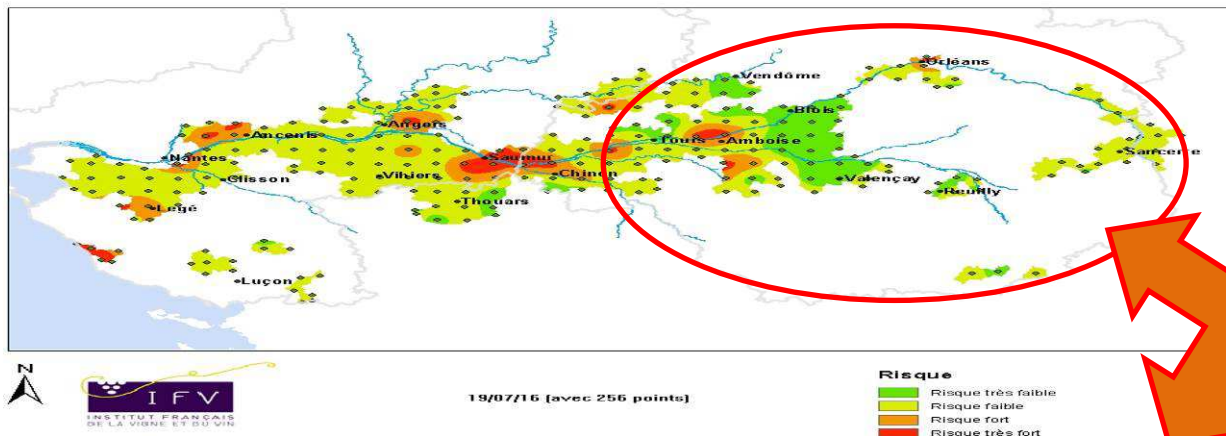
Deux situations se présentent au vignoble :

1 - Dans les zones à risques « faibles » (vert ou jaune sur la carte) : Des pluies seulement de 6 mm sur 2 jours consécutifs peuvent générer de nouvelles contaminations (ce qui reste cependant un niveau de pluies faibles)

2 - Dans les zones à risques élevés (orange et rouge sur la carte), toutes les nouvelles pluies sont contaminatrices compte tenu de l'inoculum accumulé pendant la période de risque fort et en particulier sur des parcelles déjà touchées.

La situation devient nettement moins favorable au mildiou sur l'ensemble du vignoble.

Mildiou : Risque potentiel pour le 19/07/16
Calculé avec les modèles Potentiels Systèmes 2016 [calcul réalisé le 18/07/2016]



Interprétation de la carte risque :

- Le risque baisse même si au vignoble de nouveaux symptômes sur feuilles et sur grappes ont été encore observés la semaine dernière. Ces sorties étaient dues aux contaminations liées aux épisodes pluvieux précédents autour du 04 au 13 juillet ou à **des repiquages liés à des hygrométries élevées sur cette même période**. Sur les vignobles où les dernières pluies datent du 13 et 14 juillet dernier (Sancerre...), de nouveaux symptômes peuvent encore apparaître en milieu de cette semaine sur feuilles et sur grappes.

Méthodes alternatives et prophylaxie

Les mesures prophylactiques d'ébourgeonnage et d'épamprage permettent de supprimer les pampres proches du sol et les entassements de végétation et donc les risques de projection des spores et de réduire la durée d'humectation.

- Sur parcelles ayant subi du gel, ces techniques sont évidemment à nuancer.

Oidium

Sur les parcelles du réseau, quasiment aucun nouveau symptôme n'a été détecté depuis plus de 10 jours sauf sur des parcelles à historique (Sancerre, Monthou/Cher ...) ou des témoins non traités. Hors parcelles réseau, des symptômes commencent à être détectés sur grappes

Rappel : L'optimum de développement de l'oïdium se situe entre 25°C et 30°C, et 40% à 100% d'humidité relative. Les pluies fines sont favorables à l'oïdium tandis que les pluies fortes lessivent les conidies et peuvent les faire éclater.

- Le stade « fermeture de la grappe » (L-33) annonce une forte baisse de sensibilité des grappes à l'oïdium.



MB 18/07/16 – Oïdium sur grains

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque :

Selon le modèle, le niveau de risque reste élevé.

Des contaminations ont eu lieu la semaine dernière.

Le modèle simule que des contaminations peuvent être importantes dès qu'il y a pluies. Des contaminations (repiquage) peuvent se produire même en absence de pluies.

⚠ : Méthodes alternatives et prophylaxie

La mise en place des effeuillages permettent d'aérer la zone fructifère et exposent les grappes aux UV limitant l'installation et le développement de l'oïdium. Les effeuillages ne doivent pas être réalisés en conditions de températures trop élevées car celles-ci fragilisent les baies. Ils doivent être réalisés sur les faces côté levant ou orientées au nord pour éviter une trop forte exposition au soleil.

Black-rot

Quasiment aucune nouvelle tâche n'a été observée sur les parcelles du réseau depuis 10 jours hormis une situation à Monthou /Cher(41).

Sporadiquement hors parcelles du réseau, il peut en être identifié mais cela reste très limité. Aucun symptôme sur rafle n'a été détecté.

Rappel : La vigilance doit être accrue sur les parcelles qui ont présenté des attaques de Black Rot significatives sur grappe l'an dernier

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque:

Selon le modèle, le niveau de risque reste élevé.

Le modèle simule de nouvelles contaminations épidémiques dès qu'il y a des pluies et ces contaminations pourraient être importantes.

Il faut rester vigilant sur les parcelles à historique de 2015.

Rappel :

- ⚡ L'apparition des symptômes survient après une période d'incubation de 15 à 25 jours selon les températures.

⚠ : Méthodes de prophylaxie

Au stade de végétation actuelle, il n'y a pas de méthode de prophylaxie

⚠ : Méthodes de substitution

Il n'existe pas d'alternative de substitution

Botrytis

Aucun nouveau symptôme n'a été observé sur feuilles et sur grappes depuis plus de 3 semaines

Rappels

Les symptômes qui avaient été observés les semaines précédentes sur feuille ne laissent absolument pas présager de contaminations ultérieures sur grappes. En

revanche, les parties contaminées peuvent être une source d'inoculum future (avant récolte) que la mise en place de la prophylaxie peut fortement limiter.

La réceptivité des grappes est le facteur prépondérant de l'infestation du Botrytis sur grappes. Les baies dégradées (perforations de larves de tordeuses, éclatement des baies suite à une attaque d'oïdium ou sous l'effet de la grêle...) sont les voies privilégiées pour l'installation de la pourriture grise. Le maintien de l'intégrité des baies est donc primordial pour se prémunir des attaques de Botrytis.



Seuil indicatif de risque:

Le niveau de risque se stabilise depuis quelques jours et à un niveau faible

: Méthodes alternatives et prophylaxie

Les mesures prophylactiques d'un effeuillage permettent d'aérer la zone fructifère.

Les effeuillages ne doivent pas être réalisés en conditions de températures trop élevées pour éviter les dégradations car celles-ci fragilisent les baies. Ils doivent être réalisés sur les faces côté levant ou orientées au nord pour éviter une trop forte exposition au soleil.

-  Bonne protection contre l'Oïdium et les vers de la grappe qui peuvent créer des voies de pénétration du Botrytis dans les baies.
-  Installation d'un enherbement maîtrisé pour limiter les effets de relargage d'eau des pluies automnales dans les baies à l'approche des vendanges (éclatement des baies).

RAVAGEURS

Tordeuses

2^{ème} génération : Le vol essentiellement de *Cochylis* qui a démarré depuis le 02 juillet et en train de se terminer à l'ouest du vignoble. Les prises sont très disparates selon les sites. Globalement le vol est peu intense hormis quelques situations (Ligré (37...)). Le vol s'est légèrement intensifié avec un pic entre le 06 au 10 juillet pour les zones l'ouest et autour du 14 juillet pour les zones de l'est.

Les pontes observées restent rares encore actuellement et certaines de ces 1ères risquent de «griller» ou d'avorter compte tenu des fortes températures et surtout des très faibles hygrométries actuellement !

Présence d'Eudémis sur Bourgueil (37)



AB - 18/07/16 œufs d'Eudémis sur Bourgueil

18/07/16 - Physionomie du vol en Loir et Cher

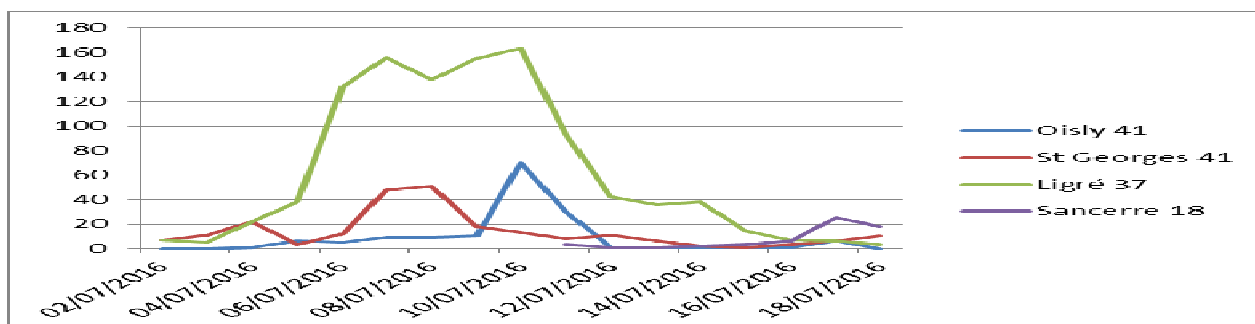
Rappels

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.



Les pièges permettent de déterminer le début des vols, élément essentiel pour la gestion de la protection du vignoble. Le piégeage peut donner également une tendance globale de la pression vers de grappe par rapport à la quantité de papillons piégés mais ne permet pas de définir de manière sûre la pression sur une parcelle donnée.

- ✚ Seule l'observation des parcelles, avec le dénombrement des pontes permet d'estimer les populations et donc d'évaluer le risque ultérieur de dégâts.

Seuil indicatif de risque :

Le vol est globalement peu intense sauf dans quelques situations ponctuelles (Ligré 37 ...) mais en sachant que l'intensité d'un vol n'est qu'un indicateur et non pas de ce que pourra être l'intensité des pontes et des éclosions

☞ : Méthodes de prophylaxie

Les auxiliaires comme les araignées ou les larves de chrysope attaquent directement les larves. Des larves peuvent aussi être parasitées par les pontes de certains insectes (comme *Campoplex capitator*). D'autres auxiliaires permettent de limiter les populations de tordeuses en s'attaquant directement aux papillons, comme des passereaux ou les chauve-souris. A eux seuls, prédation et parasitisme peuvent permettre de diminuer les populations de tordeuses en-dessous du seuil d'intervention.

Cicadelles vertes

Les populations de larves de cicadelles vertes évoluent peu encore actuellement.

Rappel du seuil de nuisibilité : 100 larves pour 100 feuilles observées.

Seuil indicatif de risques

Aucun risque actuellement

Cicadelles de la flavescence dorée

Des adultes et des larves de cicadelle *Scaphoideus titanus* ou de la Flavescence Dorée ont été détectés la semaine dernière dans tous les vignobles.

Information SRAL Centre Val de Loire : « Il est rappelé que la lutte contre cette cicadelle est rendue obligatoire en parcelles de vigne mères de greffons et de porte-greffes, compte tenu de la présence avérée du phytoplasme de la flavescence dorée en région Centre Val de Loire ... »

Seuil indicatif de risque

Pour les parcelles concernées par la protection contre les cicadelles de la Flavescence Dorée : parcelles de multiplication et de pré multiplication de greffons et/ou en lutte obligatoire, vous référer à la note du SRAL du 24/05/2016.

Esca / BDA

Les symptômes commencent à être bien visibles depuis 15 jours mais ils restent encore limités actuellement.

Seuil indicatif de risques

Les conditions météo actuelles sont encore défavorables à l'extériorisation des symptômes



MB –symptômes d'Esca sur Sauvignon – 18/07/16

Réglementation

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à

respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Prochain BSV Viticulture Centre Val de Loire : mardi 26 juillet 2016.

Ce qu'il faut retenir

Cette année 2016 doit permettre de consolider le fonctionnement du réseau et le contenu du BSV grâce aux retours et remarques constructives de chacun tout au long de la campagne.

La qualité du BSV et les services qu'il pourra rendre, sont de la responsabilité de tous (lecteurs comme observateurs)